

LA POSTE

ZA4
131768 47705 11921
1/ 2 1 245

SD : 865022105606306



Numéro de l'avis de paiement :

21940016500011 25 0 175 054 006

Clé
85



Date d'envoi de l'avis de paiement :
03/07/2025

M LE REPRESENTANT LEGAL
STAND UP EXPO
26 RUE DU DOCTEUR HENOUILLE
94230 CACHAN

Payer



Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est à votre nom a stationné le **24/06/2025** sur le territoire de **CACHAN** sans que soit réglée totalement la redevance de stationnement prévue. A ce titre, vous êtes redevable d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le détail est décrit ci-dessous.

Etablissement de l'avis de paiement du forfait de post-stationnement

COLLECTIVITÉ AYANT INSTITUÉ LA REDEVANCE

Nom de la collectivité :
CACHAN

Autorité dont relève l'agent assermenté :
MAIRIE DE CACHAN
POLICE MUNICIPALE
8 RUE CAMILLE DESMOULINS
94234 CACHAN CEDEX

N° d'identification de l'agent assermenté :
9423054

INFORMATIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT

Date et heure de constatation de l'absence ou de l'insuffisance de paiement immédiat de la redevance :
Le 24/06/2025 à 16h26

Lieu:
RUE DU DOCTEUR HENOUILLE
94230 CACHAN
48.7958497 2.3366667

N° d'immatriculation du véhicule :
838 ZF 94

Marque du véhicule :
FIAT

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVOI DE L'AVIS DE PAIEMENT

Date d'envoi de l'avis de paiement :
03/07/2025

Identité et adresse du redevable :
M LE REPRESENTANT LEGAL
STAND UP EXPO
26 RUE DU DOCTEUR HENOUILLE
94230 CACHAN

Le montant du FPS dû est égal à : 34 euros.

Ce FPS a cessé de produire ses effets le **24/06/2025 à 18h56**. A partir de cette heure, vous pouvez être redevable d'un nouveau FPS si vous avez continué à stationner au lieu indiqué.

« Signé »

Numéro de l'avis de paiement : 21940016500011 25 0 175 054 006 Clé 85

V02-00-07-17-01970044 21940016500011250175054006 85 APA FRFR

MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONTESTATION

Comment régler votre FPS ?

Vous devez régler votre FPS auprès de la Direction Générale des Finances Publiques aux coordonnées figurant ci-dessous. S'il vous est demandé, le numéro de télépaiement de votre FPS est le suivant :

21940016500011 25 0 175 054 006 Clé 85



Paiement par smartphone ou par Internet



Scannez le flashcode ci-contre ou saisissez l'URL suivante dans le navigateur de votre smartphone : www.stationnement.gouv.fr



Paiement par téléphone (serveur vocal interactif)

Par carte bancaire au 0806 20 30 40 (numéro non surtaxé).



Paiement par courrier

Par chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public (adresse mentionnée sur la carte de paiement). Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence sans l'agrafer ni la coller. Envoyez le tout dans l'enveloppe retour à affranchir. **Ne joignez aucun autre document.**



Paiement au guichet d'un centre des finances publiques

Uniquement par carte bancaire, muni du présent avis.



Paiement chez un buraliste ou partenaire agréé*

En lui présentant le flashcode se trouvant sur la carte de paiement ci-dessous
* identifié par le logo ci-contre, liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



ATTENTION

Date limite de paiement de votre FPS : 08/10/2025

En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant à cette date, un titre exécutoire assorti de la majoration prévue à l'article R. 2333-120-16 du code général des collectivités territoriales sera émis à votre rencontre. Cette majoration est fixée à 20% du montant du FPS impayé sans pouvoir être inférieure à 50 euros.



CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 03/07/2025

M LE REPRESENTANT LEGAL
STAND UP EXPO
26 RUE DU DOCTEUR HENOUILLE
94230 CACHAN

3400 *



CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 09

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

543219000176 94001992501750540060350401966806

3400



Comment contester cet avis de paiement ?

Si vous souhaitez contester cet avis de paiement, vous devez former un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) avant toute saisine de la juridiction compétente, à peine d'irrecevabilité de cette saisine

131768 47708 11921 2/2 1 245

Conditions de recevabilité de votre recours (RAPO)

✓ Comment envoyer votre recours (RAPO) ?

- Par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.ville-cachan.fr>
- Par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante :

MAIRIE DE CACHAN
POLICE MUNICIPALE
8 RUE CAMILLE DESMOULINS
94234 CACHAN CEDEX

✓ Dans quel délai ?

- Ce recours (RAPO) est à adresser dans le délai d'un mois, soit avant le : **08/08/2025**
Vous êtes réputé avoir reçu le présent avis 5 jours francs à compter de la date d'envoi.

✓ Quelles pièces transmettre ?

Pièces à transmettre obligatoirement sous peine d'irrecevabilité du recours :

- Un exposé des faits et des arguments expliquant le recours.
- Une copie de l'avis de paiement contesté.
- Une copie du certificat d'immatriculation ou de la déclaration de cession du véhicule et de son accusé d'enregistrement dans le système d'immatriculation des véhicules.

Pièces à transmettre selon votre situation :

- Le cas échéant, les pièces permettant d'apprécier le bien-fondé de votre recours.
En tant que titulaire du certificat d'immatriculation, locataire ou acquéreur du véhicule concerné, vous pouvez habilitier toute personne pour former le recours administratif en votre nom et pour votre compte. Dans ce cas, le mandat d'habilitation doit être transmis avec le recours.

Délai de réponse de l'autorité administrative ou de son délégataire

- L'absence de réponse écrite reçue dans le mois suivant la date de l'avis de réception postal ou électronique du recours vaut rejet du recours.
- La décision de rejet peut être contestée dans le délai d'un mois devant le Tribunal du Stationnement Payant, sous réserve du respect des conditions de recevabilité du recours.

Droits sur les données à caractère personnel

Des données à caractère personnel font l'objet d'un traitement automatisé par le ministère de l'Intérieur au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dénommé "Service FPS-ANTAI" pour la notification des avis de paiement et l'émission des titres exécutoires et d'annulation (article L2333-87 du CGCT).

Les données personnelles collectées sont conservées pendant 3 ans et traitées par l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions et la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous pouvez exercer vos droits sur les données à caractère personnel vous concernant ayant fait l'objet d'un traitement automatisé (accès, rectification, effacement) dans le cadre des articles 12 à 23 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Ce droit s'exerce par courrier séparé, auprès de : Données personnelles CNT - CS 74 000 - 35094 Rennes Cedex 9.

En cas d'absence de réponse, vous pouvez également contacter l'autorité mentionnée sur l'avis de paiement ou adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

stationnement.gouv.fr

Détails de la transaction

FORF P.STAT WEB

Montant de la transaction : 34,00 €

Date de la transaction :

19 juil. 2025

Numéro de carte :

4739#####06

Référence de la transaction :

202507191148690894

Identifiant de la commande :

21940016500011250175054006

Identifiant du commerçant :

201000040060214

Cas de paiement :

Paiement unique

Numéro d'autorisation :

664564

[Protection vie privée](#) [Accessibilité](#)